



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 28/03/2023

MANIFESTATIONS DU 28 MARS

Ce jour, trois manifestations ont rassemblé 4 550 personnes (contre 7 800 jeudi dernier) à Tulle, Brive et Ussel. Les organisations syndicales ont été reçues par le préfet à leur demande à Tulle.

Si les manifestations de Brive et d'Ussel se sont déroulées sans incident, le préfet déplore que la fin de la manifestation de Tulle ait été entachée d'exactions commises par une centaine d'individus, pour certains masqués, s'en prenant directement aux forces de l'ordre qui sécurisaient la préfecture. Les policiers ont subi des jets de pierre, de bouteilles en verre, ainsi que de trois cocktails molotov.

Afin de contenir et tenir à distance ce groupe virulent et agressif, les forces de l'ordre ont fait usage de 7 grenades lacrymogènes après sommations. À cette occasion, plusieurs enregistrements vidéos matérialisant les faits et les auteurs ont été transmis au procureur de la République de Tulle.

Par ailleurs, 2 individus ont été interpellés en possession de matériel de fabrication de cocktails molotov.

Le préfet condamne fermement ces exactions, qui sont le fait d'une minorité, et salue l'action des policiers et des gendarmes qui ont agi avec sang-froid et professionnalisme.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex